

**Diluant 162-11S**

**SECTION 1: IDENTIFICATION**

<b>Identificateur du produit</b>	Diluant 162-11S
<b>Autres moyens d'identification</b>	solvant
<b>Famille du produit</b>	solvant organique
<b>Fabricant</b>	Glass-Shield, 111 Bombardier, Chateauguay, Quebec, J6J 4Z2, H&S Department, 1-800-361-6652
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, 1-613-996-6666, 24 hours
<b>Numéro de la FDS</b>	0058
<b>Date de préparation</b>	le 08 avril, 2015

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification du SGH**

Liquides inflammables - catégorie 2; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 2; Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Danger par aspiration - catégorie 1; Dangers aigus pour le milieu aquatique - catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH**



**Mention d'avertissement :**

Danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Toxique pour les organismes aquatiques.

**Prévention :**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

Porter un équipement de protection respiratoire (un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) approuvé NIOSH ou un appareil de protection respiratoire à approvisionnement d'air).

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Acetone	67-64-1	30-60%	
Diacetone alcohol	123-42-2	10-30%	
Propylene glycol methyl ether (alpha isomer; commercial mixture)	107-98-2	10-30%	
1-Butanol	71-36-3	10-30%	

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un centre antipoisons ou un médecin recommande de le faire.

#### Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

#### Commentaires sur les premiers soins

Certaines des mesures de premiers soins recommandées exigent une formation avancée en secourisme.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

#### Agents extincteurs inappropriés

L'eau n'est pas efficace pour combattre un incendie. Elle ne peut pas refroidir le produit sous son point d'éclair.

### Dangers spécifiques du produit

Matière réactive inflammable. Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : produits chimiques inflammables; produits chimiques irritants; produits chimiques toxiques; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

#### Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Prendre d'extrêmes précautions. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant.

### Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de

ventilation et les espaces clos.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination.

#### Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact cutané. Se procurer les instructions avant utilisation. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation).

#### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, à température contrôlée, sec, bien ventilé, à l'abri des matériaux combustibles et inflammables (p. ex. vieux chiffons, carton). Réserver l'accès au personnel autorisé.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Diacetone alcohol	50 ppm	50 ppm	50 ppm			
Propylene glycol methyl ether (alpha isomer; commercial mixture)	50 ppm	100 ppm A4	50 ppm A4			
Acetone	500 ppm A4	750 ppm A4	750 ppm			
1-Butanol	20 ppm	20 ppm	20 ppm			

#### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de l'équipement. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

#### Mesures de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

##### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Caoutchouc de nitrile.

##### Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Propriétés physiques et chimiques de base

**Apparence** Incolore. Dimension des particules: Sans objet

**Odeur** Éthérée

**Seuil olfactif** Pas disponible

**pH** Sans objet

Identificateur du produit : Diluant 162-11S

Date de préparation le 08 avril, 2015

Page 03 de 07

<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Pas disponible (fusion); -94 °C (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	56 °C
<b>Point d'éclair</b>	-18 °C
<b>Taux d'évaporation</b>	1
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Pas disponible
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	2% (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	> 533 kPa
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	1
<b>Solubilité</b>	Soluble. dans l'eau; Soluble peu importe les proportions dans solvants organiques habituels.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	465 °C
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Formule moléculaire</b>	Pas disponible
<b>Poids moléculaire</b>	Pas disponible
<b>Densité en vrac</b>	Pas disponible
<b>Tension superficielle</b>	Pas disponible
<b>Température critique</b>	Pas disponible
<b>Conductivité électrique</b>	Pas disponible
<b>Tension de vapeur à 50 °C</b>	Pas disponible
<b>Concentration des vapeurs à saturation</b>	Pas disponible

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Réagit en présence de : conditions acides (pH bas).

### Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Conditions acides (pH bas).  
Matières incompatibles. Températures au-dessus de 40 °C

### Matériaux incompatibles

Acides organiques (p. ex. acide acétique).  
Non corrosif pour les métaux.

### Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Diacetone alcool	< 1860 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	4000 mg/kg (rat)	13485 mg/kg (lapin)
Propylene glycol methyl ether (alpha isomer; commercial mixture)	15000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	4016 mg/kg (rat)	12930 mg/kg (lapin)
Acetone	30000 ppm (rat mâle) (4 heures d'exposition)	6700 mg/kg (rat mâle)	< 15800 mg/kg (lapin)
1-Butanol	< 8000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	2510 mg/kg	4200 mg/kg (lapin)

### Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains montre une irritation modérée à sévère.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains et les tests sur des animaux montrent une légère irritation.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

#### Inhalation

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux.

#### Absorption par la peau

Nocif d'après les tests sur les animaux et l'expérience sur les humains.

#### Ingestion

D'après les tests sur les animaux et l'expérience sur les humains.

### Danger par aspiration

Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

D'après des études sur les humains et les animaux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires.

### Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Diacetone alcool	Non évaluée	Non désignée	Non listée	
Propylene glycol methyl ether (alpha isomer; commercial mixture)	Non évaluée	A4	Non listée	
1-Butanol	Non évaluée	Non désignée	Non listée	

### Toxicité pour la reproduction

#### Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Identificateur du produit : Diluant 162-11S

Date de préparation le 08 avril, 2015

Page 05 de 07

(Xylene (mixed isomers)). (Ethyl Benzene). (Light aromatic solvent naphtha). (n-Butyl acetate)

#### Persistance et dégradation

Ne se dégrade pas rapidement, selon les essais quantitatifs.

#### Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

#### Mobilité dans le sol

S'il y a rejet dans l'environnement, ce produit peut rapidement migrer à travers le sol.

#### Autres effets nocifs

Ce produit contribue à la formation de composés organiques volatils.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Recycler et réutiliser le produit, dans la mesure du possible. Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction. Éliminer ou recycler les récipients vides dans une installation d'élimination des déchets approuvée.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro UN	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	1263	Diluant 162-11S	3	II

**Précautions spéciales** Sans objet  
concernant le transport

**Transport en vrac** (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)  
Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

### Classification SIMDUT



Catégorie B2 Catégorie D2B

B2 - Liquides inflammables; D2B - Matières toxiques

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Inscrit sur la LIS.

**LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)**

Partie 1A.

États-Unis

**Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Indicateurs de** Le contenu suivant des FS a été modifié le 08 avril, 2015:

Identificateur du produit : Diluant 162-11S

Date de préparation le 08 avril, 2015

**révision**

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle; Limites d'exposition.

Le contenu suivant des FS a été modifié le 08 avril, 2015:

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle; Limites d'exposition.

Le contenu suivant des FS a été modifié le 08 avril, 2015:

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle; Limites d'exposition.

**Signification des  
abréviations**

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA = American Industrial Hygiene Association HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer

NFPA = National Fire Prevention Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis

RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances